



**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE GUJAN-MESTRAS DEVELOPPEMENT**

**Objet : Rapport d'activités 2019**

L'an deux mille vingt, le 25 juin, le Comité d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 12 juin 2020

**Présents :**

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire - Ports
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Jean-Pierre PETIT, Conseiller municipal
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Didier LASSERRE, Conseiller municipal délégué au tourisme
- Kevin LANGLADE, Conseiller municipal
- Olivier PAINCHAULT, Conseiller municipal
- Michel CARRARA, gérant du parc La coccinelle
- Vincent HAUSSEGUY, gérant du magasin Cocci vélos
- Grégory DEBORD, professionnel de la filière nautique
- Dominique POIRIER, président de l'association ATGM
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant

Conformément aux termes de la convention de partenariat établie entre la ville de Gujan-Mestras et l'EPIC, il est prévu que l'EPIC soumette à l'approbation du Conseil Municipal un rapport d'activités annuel, lequel doit être préalablement validé par les membres du Conseil d'administration de l'EPIC.

Le rapport d'activités 2019 vous a été transmis avec la convocation au Conseil d'Administration. Ce document s'organise autour de 6 chapitres :

1. Activité de l'Office de Tourisme.
2. Activité de la Maison de l'Huître.
3. Activité du Camping Municipal de Verdalle.
4. Données générales de fréquentation sur la station.
5. Réalisation budgétaire 2019.
6. Articles de presse et éditions 2019.

Aussi, après en avoir pris connaissance, je vous demande :

- de bien vouloir approuver le rapport d'activités 2019 de l'EPIC Office de Tourisme de Gujan-Mestras

**DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adopté à l'unanimité**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

**Xavier PARIS**  
Président de l'EPIC  
Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

